

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3997-2016

Date : 3 mai 2018

HEURE	REMARQUES
13 h 03	Reprise de l'audience du 2 mai 2018
13 h 03	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
13 h 03	Mme Françoise Gagnon indique que la réponse à l'engagement n° 2 a été reçue et qu'il reste conséquemment à recevoir les réponses aux engagements n°s 1 et 3 ainsi que l'information additionnelle du Coordonnateur à l'engagement n° 3
13 h 04	M ^e Pierre D. Grenier (RTA) mentionne qu'il apprécie que le Coordonnateur ait déposé l'ordonnance de la British Columbia Utilities Commission. Toutefois, il fournira possiblement un élément additionnel comme information, puisqu'il y a eu une demande de retrait pour la fonction TOP, qui n'est peut-être pas encore en vigueur. Lorsqu'il aura plus d'information à cet effet, il pourra compléter l'engagement, le cas échéant
13 h 05	<u>M^e Jean-Olivier Tremblay (Coordonnateur) dépose :</u> <u>Plan d'argumentation du Coordonnateur de la fiabilité, non coté</u>
13 h 06	Mme Gagnon comprend que les témoins ne reviendront pas témoigner sur les quatre possibilités mentionnées hier
13 h 06	M ^e Tremblay confirme que les témoins ne reviendront pas témoigner et qu'il traitera des quatre possibilités en plaidoirie
13 h 06	Mme Gagnon libère donc les témoins Majid Fassi Fehri, Nicolas Turcotte, Sylvain Bastien, Luc Matteau et Frédérik Aucoin
13 h 06	Argumentation finale du Coordonnateur par M ^e Tremblay
13 h 58	<u>M^e Tremblay produit :</u> <u>B-0084 : réponse à l'engagement n° 3 de RTA</u>
13 h 59	Poursuite de l'argumentation finale du Coordonnateur par M ^e Tremblay
14 h 13	<u>M^e Tremblay dépose :</u> <u>Extraits de l'ordonnance n° 693 de la FERC, non cotés</u>
14 h 14	Poursuite de l'argumentation finale du Coordonnateur par M ^e Tremblay
14 h 28	Fin de l'argumentation finale du Coordonnateur par M ^e Tremblay
14 h 28	Questions par Mme Gagnon à M ^e Tremblay
14 h 35	Fin des questions par Mme Gagnon à M ^e Tremblay
14 h 35	L'audience est suspendue jusqu'à 14 h 50
14 h 49	Reprise de l'audience
14 h 49	Argumentation finale de RTA par M ^e Grenier
15 h 28	<u>M^e Grenier dépose :</u> <u>Final report on the August 14, 2003 Blackout in the United States and Canada,</u>

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3997-2016

Date : 3 mai 2018

HEURE	REMARQUES
	non coté
15 h 29	Poursuite de l'argumentation finale de RTA par M ^e Grenier
15 h 32	<u>M^e Grenier dépose :</u> <u>Extraits de l'ordonnance n^o 693 de la FERC émise le 16 mars 2007 dans la cause n^o RM06-16-000, non cotés</u>
15 h 32	Poursuite de l'argumentation finale de RTA par M ^e Grenier
15 h 35	<u>M^e Grenier dépose :</u> <u>Extraits d'une ordonnance de la FERC émise le 20 octobre 2006 dans la cause n^o RM06-16-000, non cotés</u>
15 h 36	Poursuite de l'argumentation finale de RTA par M ^e Grenier
16 h 21	<u>M^e Grenier dépose :</u> <u>Cahier d'autorités de RTA, non coté</u>
16 h 22	Poursuite de l'argumentation finale de RTA par M ^e Grenier
16 h 27	Fin de l'argumentation finale de RTA par M ^e Grenier
16 h 28	Questions par Mme Gagnon à M ^e Grenier
16 h 31	Fin des questions par Mme Gagnon à M ^e Grenier
16 h 31	Réplique du Coordonnateur par M ^e Tremblay
17 h 05	Fin de la réplique du Coordonnateur par M ^e Tremblay
17 h 05	Question par Mme Gagnon à M ^e Tremblay
17 h 07	Remerciements
17 h 08	Fin de l'audience. La Régie entamera son délibéré à compter de la dernière date de la réception des réponses aux différents engagements
	Johanne Lebus, greffière-audicière

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 3 MAI 2018

DOSSIER : R-3997-2016

Demande par HQCMÉ d'adoption de cinq normes de fiabilité

Le Régisseur désigné dans ce dossier est **Mme Françoise Gagnon**

Le procureur de la Régie est **M^e Pierre Rondeau**

La **demanderesse** est :

HYDRO-QUÉBEC (HQCMÉ)
Représentée par **M^e Jean-Olivier Tremblay**

L'**intervenante** est :

RIO TINTO ALCAN INC. (RTA)
Représentée par **M^e Pierre D. Grenier**

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER
UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?**

Je demanderais aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.

Début : 13 h 03

Fin : 17 h 08

